REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 9 septembre 2019

L'an Deux Mil dix neuf le neuf septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Tizac de Lapouyade, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de : Monsieur Pierre-Jean MARTINET, Maire.

Présents : Monsieur Pierre Jean MARTINET, Dominique BERNESCUT, Alain REYNAUD, Mesdames Gaëlle LAUD, Frédéric FERCHAUD, Messieurs Didier RIGAIL, Jean Pierre ROLLAND, Dominique LAGARDE, Christel BASSOT, Nathalie LAVILLE.

Absent excusé : Monsieur Sébastien CHARRÉ qui a donné pouvoir à Madame Gaëlle LAUD

Date de la convocation : 30 août 2019

Ordre du jour :

- Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance
- Adoption du compte rendu de la séance du 05 juin 2019
- Délibération n°0109092019 concernant l'approbation du règlement intérieur de la restauration scolaire
- Délibération n°0209092019 concernant l'augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique le portant de 26h35 à 27h
- Délibération n°309092019 relative à une décision modificative financière
- Transfert des compétences eau et assainissement collectif et non collectif à la CALI
- Présentation de l'association Entre deux eaux
- Présentation du rapport annuel d'activités du SMICVAL du Libournais
- Présentation du rapport d'activité de la mission locale d'insertion
- Information sur la dissolution du groupement de commandes papier de la CALI
- Comptes rendus des délégués aux Syndicats Intercommunaux et à la Communauté d'Agglomération
- Questions et informations diverses

Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance

Monsieur Didier RIGAIL est nommé secrétaire de séance.

Adoption du compte rendu de la séance du 05 juin 2019
Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Délibération n°0109092019 concernant l'approbation du règlement intérieur de la restauration scolaire

Le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place un règlement intérieur du restaurant scolaire. L'ensemble du Conseil en a été destinataire fin août et il propose que ce règlement soit étudié et approuvé en Conseil Municipal. Celui-ci sera ensuite remis aux parents qui en prendront connaissance et le voteront.
Après lecture et discussion, le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur à l'unanimité.

Vote : Pour :	11	Contre :	0	Abstentions :	0

Délibération n°0209092019 concernant l'augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique le portant de 26h35 à 27h

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il conviendrait d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique territorial. Le poste sera porté de 26h35 à 27h à compter du 1er octobre 2019
Après discussion, le Conseil Municipal approuve cette décision à l'unanimité.

Vote : Pour :	11	Contre :	0	Abstentions :	0

Délibération n°309092019 relative à une décision modificative financière
Le Maire informe le Conseil Municipal s'est glissée dans la délibération d'affectation du résultat. Monsieur CANTET, Trésorier, nous en informé fin août.
Il a été émis le titre 64 le 11 juillet 2018 d'un montant de 53 987,56
Cette opération semi budgétaire s'est traduite par un crédit au compte 1068 et un débit au compte 110 (autrement appelé le 002)
Désormais le 002 présente un solde nul.
Par conséquent votre délibération d'affectation du résultat doit être corrigée comme suit.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif et de

Gestion de l'exercice 2018 décide de procéder à l'affectation du résultat de la Section de Fonctionnement comme suit :

⇒ **<u>Résultat de la section de Fonctionnement à affecter :</u>**

Résultat de l'exercice du BP:	**Excédent :**	**4 305,94 €**
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur		
(Ligne 002 du CA) :	**Excédent :**	**53 987,56 €**
	Déficit :	
Résultat de clôture à affecter :(A1)		**4 305.94 €**

⇒ **<u>Besoin réel de financement de la section d'Investissement :</u>**

Résultat de la section d'Investissement de l'exercice :		
	Excédent :	**50 927,51 €**
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur		
(Ligne 001 du CA) :	**Excédent :**	**917,74 €**
	Déficit :	
Résultat comptable cumulé :		
(à reporter au R001)	**Excédent :**	**51 845,25 €**
(à reporter au D001)	**Déficit :**	
Dépenses d'Investissement engagées non mandatées :		
Recettes d'Investissement restant à réaliser :		**0 €**
Solde des Restes à réaliser :		
(B) besoin (-) réel de financement :		
Excédent (+) réel de financement		**0 €**

⇒ **<u>Affectation du résultat de la section de Fonctionnement :</u>**

Résultat excédentaire (A1) :	
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'Investissement	
(Recette budgétaire au compte R 1068) :	
En dotation complémentaire en réserve	
(Recette budgétaire au compte R 1068) :	
SOUS TOTAL (R1068) :	
En excédent reporté à la section de Fonctionnement	
(Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1) :	**0 €**
Résultat déficitaire (A2) en report, en solde débiteur	

(Recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

⇒ **<u>Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :</u>**

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
D002 : **Déficit reporté**	**R002 : Excédent reporté** **4 305.94 €**	**D001 : Solde d'exécution N-1**	**R001 : Solde d'exécution N-1** **51.845,25 €** **R1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé**

<u>Vote</u> : Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité		

<u>Infos de la CALI</u>

Au 1er janvier 2020 les compétences du S.I.E.P.A. Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et Assainissement du Nord Libournais seront transférées à la CALI.

La dissolution du groupement de commandes mutualisées pour le papier de bureautique ayant pris fin, nous allons devoir trouver un autre fournisseur.

Présentation de l'association LGBT « Entre 2 Eaux ».

Cette association se propose de mener des actions à caractères humanitaires consistant à venir en aide pour des besoins élémentaires et à secourir les personnes qui se trouvent en situation de détresse en raison de leur sexe, et de leur genre, de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Présentation du rapport annuel d'activités du SMICVAL

Ce rapport est disponible en Mairie.

Info du SMICVAL

Suite à la démission de l'ancien Président Alain MAROIS, une élection du nouveau Président a eu lieu le 06 février 2019.

Ceci remet en cause le transfert du pouvoir de police spéciale en matière de collecte des déchets ménagers vers le Président du SMICVAL. Le Maire de SABLONS s'étant opposé à ce transfert, le nouveau Président renonce au transfert de plein droit de ce pouvoir de police pour la totalité du périmètre.

Présentation du rapport d'activité de la mission locale d'insertion.

Ce rapport est disponible en Mairie.

Délégués des Syndicats Intercommunaux.

En cette période de vacances non favorables aux réunions, il n'y a aucun compte rendu.

Questions et informations diverses

Nouveau véhicule de la commune

Un courrier de remerciement sera transmis à la Mairie de la commune de Lapouyade pour la vente en notre faveur de leur ancien véhicule pour la modique somme de 10 €.

Notre ancien véhicule « EXPRESS » sera vendu dans l'état à Agnès LAMOTTE, travaillant actuellement en tant qu'adjoint technique.

Futur bassin aquatique du Libournais

Mr Le Maire, Pierre-Jean MARTINET, nous informe qu'il a assisté à la présentation du projet du futur bassin aquatique du Libournais en présence des élus régionaux.

Comptabilité communale

Mr Le Maire, Pierre-Jean MARTINET, nous informe de la réception du rapport de suivi d'indice de qualité des comptes locaux de la commune du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Ce rapport fait remonter de bons résultats et les placent même légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

Jumelage GUITRES - SCHLADEN

Un courrier de remerciement pour la subvention alloué par notre commune à l'association du jumelage de GUITRES avec SCHLADEN, nous a été envoyé par son Président Mr Alain RAMBEAU.

Office de Tourisme du Libournais

L'office de Tourisme du Libournais a renouvelé la mise en place du « **PASS Découverte** ».

Le nouveau « **PASS Découverte 2019** » permettra aux visiteurs, aux Libournais et aux Girondins de bénéficier de visites et activités de loisirs à tarifs réduits sur le territoire de La CALI.

Au total 8 activités sont disponibles afin de découvrir le patrimoine sur le territoire.

Informations au **05 57 51 15 04 et www.tourisme-libournais.com**

Distribution du courrier sur la commune

De nombreuses plaintes sur la distribution du courrier ont été enregistrées en notre Mairie.

Ces plaintes concernent le même fonctionnaire du service des Postes. Un courrier a été transmis à sa direction avec recommandé et AR.

Courrier à Melle FELLONEAU Bernadette

Il y a environ deux mois, la commune a transmis un courrier en recommandé et AR à Melle FELLONEAU Bernadette concernant le problème de sécurité routière dû au manque d'entretien de son terrain et du débordement des végétaux sur les bas-côtés de la route, masquant la visibilité en plein virage. A ce jour aucun retour d'information. Un prochain courrier de rappel sera expédié à son intention.

A 22H30 fin de la réunion du conseil municipal.